

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° R-4263-2024

ÉNERGIR, S.E.C., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »),

AFFIDAVIT

Je soussigné, **RONALD HADDAD**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur exécutif, Projets majeurs et infrastructure réseau chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande réamendée d'autorisation pour un projet d'investissement visant la construction d'une station de réception et d'injection de gaz porté à Saint-Flavien »;
3. J'ai connaissance des faits allégués aux pièces Énergir-1, Documents 1 à 6 déposées au soutien de cette demande;
4. À ma connaissance, tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Laval, le 27 septembre 2024.

RONALD HADDAD

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Chambly, ce 27^e jour de septembre 2024

Ninon Viel
Commissaire à l'assermentation pour le Québec